



Le Lyotain

Edito

Pas d'augmentation des impôts locaux en 2017

Cette année encore, le Conseil municipal a opté pour la maîtrise de notre budget communal 2017 qui reflète la poursuite des orientations et engagements pris au début du mandat.

Les impôts locaux n'augmenteront pas. La variation que vous pourrez constater est due à l'augmentation des bases de + 0,4 % décidée par l'Etat.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, Saint-Lyé et Grange l'Evêque font partie intégrante de Troyes Champagne Métropole qui se substitue à la communauté de communes Seine Melda Coteaux pour la part additionnelle des 4 taxes. Ce nouveau statut n'entraîne pas

d'augmentation fiscale pour les ménages, **car le principe de la neutralité fiscale pour les habitants a été retenu** préalablement.

Sans accroître la recette fiscale, le Conseil municipal poursuit ainsi les priorités qu'il avait déterminées pour le budget 2016 :

- L'entretien de notre patrimoine communal : bâtiments, voiries,
 - Et les investissements nécessaires au développement de la commune et de son hameau,
- en répondant aux normes de sécurité imposées, garantissant ainsi l'avenir.

Le Maire
Marcel Spilmann



Notre nouvelle métropole se met en place

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLÉ

Depuis son officialisation par madame la Préfète de l'Aube le 1^{er}

janvier 2017, ce nouvel établissement de coopération intercommunale, composé de 81 communes dont Saint-Lyé Grange l'Evêque, regroupe 166 466 habitants.

Le Conseil communautaire réunit 136 conseillers (représentants de toutes les communes) répartis dans 15 commissions.

Marcel Spilmann, Maire de Saint-Lyé, est membre des commissions :

- Finances, juridique, sécurité, polices spéciales, audit mutualisation, gens du voyage,
- Délégation de service public,

- Chauffage urbain, assainissement, eau, déchets, trame hydraulique,
- Services et équipements de proximité en milieu rural.

Christine Robillard, 1^{er} adjoint chargé des finances, est membre de la commission « Transfert de charges ». Le Lyotain ouvre donc cette nouvelle rubrique « Troyes Champagne métropole » qui vous informera régulièrement. Deux services sont notamment à l'étude pour Saint-Lyé : l'éventuelle installation d'un point d'accueil public axé sur l'aide à la recherche d'emploi et une extension des transports en commun (plusieurs pistes sont à l'étude).

Juillet 2017

Vie quotidienne

Prévention, comment devenir un voisin vigilant ?



Etre référent « voisins vigilants » auprès de la gendarmerie est un acte citoyen d'entraide. La commune s'intéresse vivement à ce dispositif qui se développe dans nombre

de collectivités. De quoi s'agit-il ?

Saint-Lyé et son hameau Grange L'Evêque peuvent adopter cette démarche citoyenne si un nombre suffisant de « référents » le souhaitent et s'inscrivent en mairie.

Le 28 janvier 2017, le Major de la brigade de gendarmerie de Barberey Saint Sulpice est venu présenter aux Lyotains et Evêchats le dispositif « Voisins vigilants » appelé aussi « participation citoyenne ».

- **Le cadre légal :** ce protocole consiste en une « convention » entre la gendarmerie, la commune et la préfecture.

- **Le mode de fonctionnement du dispositif « Voisins vigilants » :**

Le voisin vigilant est un lien entre ses voisins et la gendarmerie. Il diffuse des conseils préventifs et des informations données par la gendarmerie. Son rôle est strictement préventif : il centralise les informations ou faits inhabituels qu'il transmet à la gendarmerie lors de contacts réciproques et il parle du dispositif aux résidents qui n'y souscrivent pas.

- **Des recommandations** telles que :

- Bannir la clé sous le paillason,
- Changer régulièrement l'emplacement de remise des clés ou des bijoux,
- Fermer les issues des locaux,
- Privilégier des moyens plus efficaces comme : fermer son portail, tailler ses haies afin qu'elles ne fassent pas écran,
- En cas de démarchage, vérifier qu'on a bien affaire à un policier, à un agent EDF ou un facteur, etc.

Afin de mettre en place ce contrat de participation citoyenne, la commune doit recenser des habitants volontaires qui souhaitent devenir « référents » et destinataires des messages de vigilance délivrés par la gendarmerie. Les référents transmettent alors ces messages à leurs concitoyens. Inversement, le référent peut aussi signaler des choses suspectes ou inhabituelles en appelant le 17. Bien évidemment, il ne se substitue en aucun cas à la police.

Les Lyotains et Evêchats qui souhaitent devenir « voisins vigilants » doivent se faire connaître rapidement auprès du policier municipal. Il faut un nombre suffisant d'inscriptions pour que ce dispositif puisse être mis en place. Si vous adoptez cette démarche utile pour tous, des panneaux signalétiques seront apposés aux entrées de notre commune et de son hameau.

La sécurité est l'affaire de tous ; chacun doit et peut en être acteur.



Coupon-réponse (téléchargeable sur www.saint-lye.fr) à déposer à la mairie



Dispositif Voisins vigilants

Je souhaite devenir référent Voisin vigilant de ☐ Saint-Lyé ☐ Grange l'Evêque

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse

Téléphone.....

Mail.....

Informations Mairie

Grange l'Evêque, les conclusions de l'enquête publique

En mars 2016, l'autorité préfectorale avait refusé la création d'une commune indépendante. Encouragé par une forte proportion des résidents des deux parties du hameau, l'association pour la promotion de Grange l'Evêque a soumis à la représentante de l'Etat une demande de modification des limites territoriales entre les communes de Macey et de Saint-Lyé.

Du 27 décembre 2016 au 13 janvier 2017, une enquête publique a été ouverte afin de recueillir l'avis des habitants sur le transfert de la portion du hameau de Grange l'Evêque dépendant de la commune de Macey vers la commune de Saint-Lyé. Fin janvier dernier, le commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions à Madame la Préfète de l'Aube.

Il émet un avis favorable mais **sous réserve qu'une « étude financière rétrospective et prospective des finances communales de Macey soit réalisée par des spécialistes neutres »** (Direction départementale des Finances publiques ou Cour des comptes). Cette étude permettrait de



« conclure, de façon impartiale et incontestable, sur la capacité ou non de la commune de Macey à établir à terme des budgets absorbant dans des conditions viables et réalistes le départ d'un peu plus de 20 % de la population, tout en entraînant une évolution de la fiscalité acceptable pour les ménages ».

A la demande de Madame la Préfète, le conseil municipal de Saint-Lyé a émit un avis favorable au rattachement.

En savoir plus : www.saint-lye.fr, rubrique Actualités

Ouverture de la déchetterie en octobre

Actuellement en fin d'installation route de Grange l'Evêque, la nouvelle déchetterie devrait ouvrir au public courant octobre. Nous vous informerons de la date précise et des horaires d'ouverture sur www.saint-lye.fr et via votre newsletter dès que possible. Ce projet, initié par la communauté de communes Seine Melda Coteaux, relève désormais des compétences de Troyes Champagne Métropole.



Urbanisme et développement économique

Centre-bourg, en route pour la finalisation

Le nouveau centre-bourg prend forme et vous êtes nombreux à vous l'approprier. Les conditions météorologiques ont permis de respecter les délais les plus courts envisagés.

Afin de couler les enrobés de la chaussée, l'accès au centre-bourg a dû être totalement fermé du 14 au 16 juin dernier. Vos élus et les entreprises intervenantes ont bien conscience de la gêne occasionnée, mais c'était la solution la plus efficace et la plus sécuritaire pour tous.

Tandis que les travaux sont en cours de finalisation place de l'église, les trois tranches optionnelles ont été lancées courant mai :

- La portion de la rue des martyrs de la Résistance, de l'angle de la rue Henri Rodin jusqu'au pont qui enjambe la

Seine, en direction de l'espace sportif et de Saint Benoît sur Seine : les trottoirs sont stabilisés et des feux tricolores seront posés au niveau du pont pour sécuriser aussi bien le cheminement des piétons que le passage des véhicules encombrants.

- rue Jeanne d'Arc de la place de l'Eglise à l'allée du Château: mise aux normes des trottoirs et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- L'agrandissement du parking de la mairie, avenue de la gare, va permettre d'étoffer encore le nombre de places de stationnement. Avec le parking de la poste, celui de la place de l'église et les emplacements complémentaires ajoutés, le nombre de places de stationnement sera ainsi plus important qu'auparavant avec une meilleure répartition.

Parallèlement sont réalisés les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux publics de distribution d'électricité et d'éclairage public.

La signalisation est posée au fur et à mesure.



Les travaux du parking de la mairie ont permis de mettre en évidence un arbre dit remarquable, un acacia bicentenaire.



Comportez-vous en citoyen respectueux

Nous appelons au sens civique de chacun. Merci à tous de bien vouloir respecter les emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduite et aux clients des commerces qui ne stationnent que quelques instants.

- Devant le cabinet médical, une place est réservée aux personnes handicapées, les autres pour un stationnement rapide (cabinet médical, fleuriste, café tabac).
- Devant la boulangerie pâtisserie, une place est également réservée aux personnes handicapées, les autres pour un stationnement rapide.

Le stationnement longue durée devant le commerce est néfaste et menace l'activité économique. Si nous nous comportons en citoyen respectueux de l'autre, nous favoriserons le développement des commerces et la dynamique de notre centre-bourg, au bénéfice de tous.



Encore quelques semaines... Merci à tous, en particulier aux commerçants et aux riverains directement et quotidiennement concernés par les travaux, pour leur patience.

L'Arcade, la zone artisanale prend forme

Les huit terrains de la zone Arcade, située près du garage Renault (Bodier) à proximité de la route départementale 619, sont commercialisés.

Les propriétaires s'installent au fil des constructions.



CH Calorifuge travaux de plomberie



MS Construction maçonnerie

Vie quotidienne

Fermeture de la Poste du 17 juillet au 5 août

Le groupe La Poste vous informe que le bureau de Saint-Lyé est concerné par la mise en place d'une organisation spécifique pour cet été.

Il est exceptionnellement fermé du 17 juillet au 5 août 2017. Vous pouvez toutefois retrouver vos services habituels dans les bureaux de poste situés à proximité. Une campagne d'information a été effectuée en amont par la Poste.

Le bureau ouvrira à nouveau ses portes le 7 août 2017 aux horaires habituels.

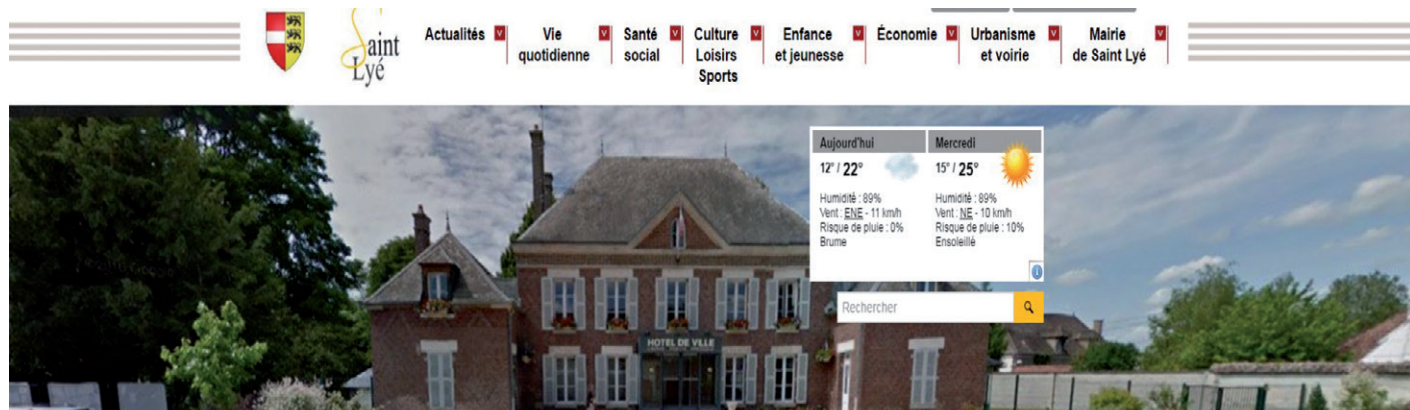


www.saint-lye.fr est votre site

Depuis sa mise en ligne début janvier, vous êtes de plus en plus nombreux à consulter le nouveau site internet de Saint-Lyé et Grange l'Evêque. Preuve que cet outil de communication est entré dans les mœurs. Nous nous attachons à l'alimenter au quotidien pour qu'il réponde au mieux aux besoins

de tous et à tout moment. Tous les sujets qui concernent votre quotidien sont répartis dans sept rubriques. N'hésitez pas à les consulter, vous aurez réponse à nombre de questions et vous saurez à quel interlocuteur vous adresser si besoin.

www.saint-lye.fr est votre site, c'est grâce à vos remarques que nous pourrions l'améliorer et bien le faire vivre au fil du temps (contact@saint-lye.fr).



La rubrique « Actualités » est alimentée régulièrement. Vous y retrouvez notamment les dernières nouvelles importantes et les comptes-rendus du Conseil municipal. La rubrique « Vie quotidienne » traite entre autres de la sécurité et des démarches administratives que vous pouvez effectuer en ligne.

Nombre d'entre vous sont abonnés à la newsletter hebdomadaire gratuite qui permet de vous informer au plus vite. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à vous inscrire. Cette newsletter est directement gérée par la mairie, vos coordonnées ne peuvent être utilisées à d'autres fins.

Pour recevoir la newsletter, il vous suffit de communiquer votre adresse mail à mairie@saint-lye.fr

Accueil du public à la préfecture



PREFECTURE
DE L'AUBE

Attention depuis le lundi 3 juillet 2017 et jusqu'au 31 décembre 2017 les services d'accueil du public suivants fermeront tous les après midis,

- le bureau de la circulation automobile (cartes grises et permis de conduire) ;

- le bureau des étrangers ;
- le bureau des élections ;
- les sous-préfectures de Bar sur Aube et Nogent sur Seine.

La préfecture rappelle que, désormais, de nombreuses démarches sont disponibles en ligne (cartes grises et permis de conduire).

www.service-public.fr, www.ants.gouv.fr et www.aube.gouv.fr

L'école primaire de Saint-Lyé participe au P'TIT TOUR de l'USEP

Le mardi 30 mai, sous un ciel pluvieux, une classe de CM1 de l'école de Saint-Lyé a parcouru 35 km à vélo. Cette randonnée organisée par l'USEP, « Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré » qui privilégie l'activité cycliste, a eu lieu dans une très bonne cohésion de groupe. Dans le cadre de la sécurité routière, chaque enfant a bénéficié d'une préparation avec la mise en place

d'atelier vélo au sein et autour de l'école afin de mettre en œuvre cet apprentissage. Dans un but éducatif et convivial, cette randonnée a permis aux enfants participants d'évaluer les risques de la circulation et les positionnements à adapter pour se déplacer avec un maximum de sécurité. Nous avons passé un agréable moment en compagnie des enfants, des enseignants, des parents et de l'équipe USEP avec le soleil qui est venu montrer le bout de son nez.



Les consultations puériculture de la protection maternelle et infantile (PMI) reprennent sur votre commune. Celles-ci ont lieu à la maison des services (parking de la poste) et sont assurées par une infirmière de PMI, Margot KENESI, du pôle des solidarités du Conseil départemental de l'Aube.

Contact : 03 25 46 70 04

Je dois contrôler
le poids de bébé

J'aimerais des conseils
sur l'allaitement

Bébé a mal au ventre

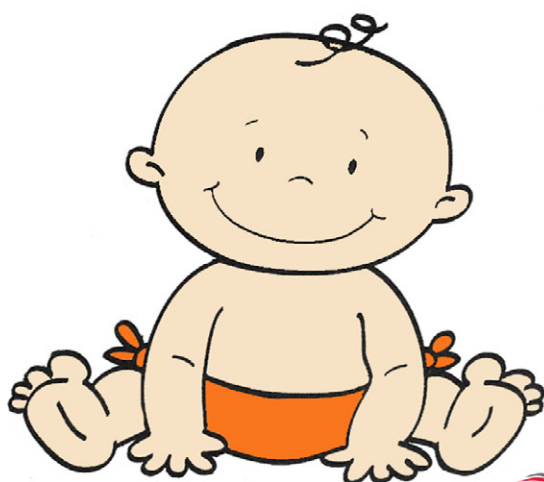
Bébé pleure beaucoup

Mon enfant
ne dort pas bien

Je dois reprendre le travail ...
Comment m'organiser ?

Comment diversifier
l'alimentation ?

Mon enfant fait
des colères



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

**Margot KENESI, Infirmière de PMI,
vous propose un temps de rencontre et d'échanges**

Le 1er et 3ème lundi de chaque mois

De 14h30 à 16h30

Consultation gratuite, sans rendez-vous,

**A l'Antenne Médico Sociale de Saint Lyé
1, rue Henri Rodin**



Recensement citoyen obligatoire



Vous allez avoir, ou venez d'avoir 16 ans : c'est le moment de vous faire recenser.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire à l'âge de 16 ans.

À la suite de ce recensement, les autorités militaires vous convoqueront pour la journée de défense et de citoyenneté.

Ce recensement vous permettra d'obtenir :

- votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans,
- la possibilité de vous inscrire à des concours, examens,
- la possibilité de vous inscrire au permis de conduire.

Pièces à produire :

- la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- le livret de famille des parents.

Comment effectuer cette démarche ?

- soit en se présentant en mairie, muni des pièces indiquées ci-dessus,
- soit en ligne, sur le site Mon Service Public. N'oubliez pas de scanner et joindre les pièces indiquées ci-dessus.

Qui doit effectuer la démarche ?

- soit l'intéressé en personne,
- soit l'un des parents, ou le tuteur légal.

Quand effectuer la démarche ?

- Dans le mois du 16^e anniversaire.

Voir le site : www.defense.gouv.fr/jdc

4G et TNT

Le 17 janvier 2012, l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ACERP) a délivré à trois opérateurs de téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Télécom, une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande des 800 MHz afin de leur permettre de déployer un réseau internet mobile à très haut débit de 4^e génération (4G). Grâce à la 4G, les internautes peuvent bénéficier d'un débit très supérieur à celui de la 3G. Ils ont ainsi accès, en mobilité, à des contenus en haute définition et bénéficient de nombreux services innovants.

Des autorisations administratives de mise en service de sites exploitant la bande des 800 MHz ont été délivrées sur la commune.

La mise en service de sites dans cette bande de fréquences offre une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Toutefois, ces fréquences sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT). Leur utilisation par les opérateurs mobiles est ainsi susceptible de causer, ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT.



Pour mettre fin à ces éventuelles perturbations, un mécanisme de recueil des plaintes a été mis en place en lien avec les opérateurs mobiles qui sont tenus d'y remédier. L'agence nationale des fréquences (ANFR) reçoit et traite, grâce à son centre d'appel, les réclamations des téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée.

Ces derniers peuvent ainsi appeler le numéro 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé). L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande des 800 MHz et dans ce cas, toutes les mesures nécessaires sont prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide à chaque foyer et mettre un terme aux dysfonctionnement constatés.

Vie locale

Fin de saison au club de judo de Saint-Lyé

Mercredi 28 juin, sonnait la fin de saison pour le judo de St Lyé.

Après un petit échauffement, nos jeunes judokas avaient à cœur de réaliser différentes techniques devant parents, famille et amis.

Moment tant attendu : la remise des diplômes et ceintures avec les félicitations et encouragements pour le bon comportement de nos jeunes lors de diverses participations en tournoi et compétition. Le traditionnel goûter clôturait ce bel après-midi. Le président du club de Judo de Saint-Lyé, Luc SIENTZOFF vous donne rendez-vous à tous à la rentrée, le 6 septembre 2017. Bonnes vacances.



Retour sur la kermesse de l'association des parents d'élèves de Saint-Lyé

Une très belle réussite pour la Kermesse des écoles de Saint-Lyé.

Samedi 24 juin, tous les ingrédients pour passer une belle journée étaient réunis. Un beau soleil pas trop chaud accueillait parents, grands-parents et amis pour assister au très beau spectacle préparé avec leurs enseignants par les élèves des écoles maternelle et primaire de Saint-Lyé. Cette année encore les enfants se sont surpassés et les applaudissements n'ont pas manqué, avec notamment un beau moment d'émotion lorsque les enfants de la petite section au CM2 vêtus de noir et blanc, ont chanté tous ensemble.

Le spectacle terminé, les ventres comblés grâce aux parents bénévoles qui se sont activés toute



la matinée autour du barbecue, les enfants ont pu profiter des stands tenus par les parents et s'adonner aux joies de la pêche à la sciure, du chamboule tout, du palet. Ils se sont fait maquiller, ont sauté dans les structures gonflables et sont repartis heureux avec de beaux souvenirs.



Début octobre, la semaine bleue à Saint-Lyé

Le service Vie locale vous concocte un beau programme pour la Semaine bleue, du samedi 30 septembre au samedi 7 octobre prochain. Une semaine d'animations afin de créer des rencontres et des liens entre les générations.

La Semaine bleue est un événement national axé sur l'échange et la convivialité, pour prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société. Cette semaine d'animations sera articulée autour de nombreux thèmes : loisirs, culture, sport, prévention...

Lyotains et Evêchats de 60 ans et plus, vous recevrez prochainement en avant-première le programme finalisé qui vous permettra de faire votre choix, tandis qu'un numéro spécial du Lyotain sera diffusé à tous fin août. Les inscriptions débuteront le 4 septembre.

www.saint-lye.fr pour en savoir plus.



Bibliothèque municipale de Saint-Lyé

HORAIRES ÉTÉ 2017

Horaires réduits 1^{re} et 4^e semaines d'août :

Mardis (1^{er} et 22) et vendredis (4 et 25) : 16h-18h

Jeudis (3 et 24) : 16h-19h

Mercredis (2 et 23) et samedis (5 et 26) : 14h-16h

Fermée les 2^e et 3^e semaines d'août

Reprise des horaires habituels le 29 août.

Dernière rencontre « Bébés lecteurs » avec le relais d'assistantes maternelles mardi 20 juin. Pour célébrer l'été : raconte-tapis « cinq petits canards » (prêté par la BDP), musique et danse. Nicole et Patricia, fidèles bénévoles pour cette animation mensuelle, accompagnées du personnel de la bibliothèque, seront ravies de retrouver Eva, les nounous et la vingtaine de bambins à la rentrée.



Patrimoine communal

Nouvelle bibliothèque, projet lancé

Rue Henri Rodin, en face des écoles et du centre de loisirs, à côté de la Maison des services, la longère qui accueillera la future bibliothèque est en plein travaux préparatoires. Les purges de cette très ancienne bâtisse ont été réalisées. L'ossature du bâtiment a été mise à jour et les éléments défectueux à remplacer sont identifiés. Pierre Saab, architecte retenu pour cette opération à la suite d'un appel d'offres, poursuit le plan d'exécution élaboré. Le permis de construire sera déposé prochainement pour un démarrage prévisible des travaux en octobre. La nouvelle bibliothèque pourrait ouvrir au printemps 2019.

La récente appartenance de Saint-Lyé à Troyes Champagne Métropole permet à la commune de bénéficier de deux aides financières : l'une au titre des fonds de concours pour travaux structurants, l'autre au titre du contrat de ruralité. La commune a donc déposé deux dossiers de demande. Ces aides cumulables peuvent couvrir 40 % du montant global hors taxe des travaux, le plafond étant fixé à 400 000 €.

Un prochain numéro du Lyotain vous présentera ce beau projet plus en détail. La future bibliothèque sera accessible à tous et la surface sera doublée par rapport aux installations actuelles dans la Maison pour tous, ce qui permettra de vous proposer plus de services.



Aujourd'hui...



... demain

Etat civil

Naissance

Raphaël ORTU CAILLOUE le 11 mai 2017

Décès

Renée GODEFERT le 8 janvier 2017

Patrick GOTORBE le 25 janvier 2017

Guy CHEVANCE le 28 janvier 2017

Renée BOUGENEAUX le 12 février 2017

Charly CHEMARIN le 17 février 2017

Dominique PARISOT le 13 mars 2017

Joël GANTOIS le 15 mars 2017

Didier MICHELIN le 21 mars 2017

Bernard PAISANT le 22 mars 2017

Jean SAUGET le 10 mai 2017

Hassan TAYE le 11 mai 2017

Christiane ROUSSEAUX le 18 juin 2017

Mariages

Van Huy NGUYEN et Eline PARISOT le 11 mars 2017

Omar LOUTOULI et Fatima LOUTOULI le 8 avril 2017

Grégory SELLIER et Laure BRUNETTE le 8 avril 2017

Eric CUNY et Valérie MONTIER le 10 juin 2017

Rudy LEQUEUX et Christiane SEILER le 10 juin 2017

Eric PRIGNOT et Sabrina COLLIN le 17 juin 2017

Nicolas SIMON et Vanessa LE ROY le 1^{er} juillet 2017

Andreas RAMBELOSON et Perrine GRANDCLAUDE le 1^{er} juillet 2017

Anthony AVY et Lucie RILLIOT le 8 juillet 2017

Agenda

20 juillet **Biblio'Plage**, bibliothèque hors les murs dans le cadre de Partir en livre (grande fête du livre pour la jeunesse)

- Parc de la mairie
- 10h/12h animations pour les moins de 6 ans
- 14h/16h pour les + de 6 ans et ados.

27 juillet **Biblio'Plage**

- Espace sportif
- 10h/12h animations pour les moins de 6 ans
- 14h/16h pour les 6 à 11 ans.

16 septembre **Concert des Trompes du grand Cernay**

- 18h
- Parvis de l'église de Saint-Lyé

30 sept. 1^{er} oct. **Exposition artistique**, salle des fêtes de Saint-Lyé.

30 sept. - 7 oct. **Semaine bleue**

5 novembre **Thé dansant**, salle des fêtes de Saint-Lyé

26 novembre **Marché de Noël**, salle des fêtes de Saint-Lyé

13 décembre **Noël des petits** Lyotains et Evêchats, salle des fêtes de Saint-Lyé

